

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article712>



Lettre ouverte À Benoit HAMON

- Vie de l'association - Actions et rencontres -

Date de mise en ligne : jeudi 23 octobre 2014

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Lettre ouverte À Benoit HAMON

Lettre ouverte À M. Benoit HAMON

DÃ©putÃ© de la 11Ã¢me circonscription des Yvelines et ancien Ministre de l'Education Nationale

Copie :

M. Bruno Le ROUX - PrÃ©sident du groupe Socialiste, RÃ©publicain et Citoyen à l'Assemblée Nationale

M. Rodolphe MOUIX - PrÃ©sident de l'Association ASSETEC (<http://www.assetec.net/>)

Monsieur le Ministre,

Lors de votre intervention télévisuelle du 26 août vous avez clairement exprimé un désaccord à propos de la ligne économique suivie par le Président de la République et le Premier Ministre.

Ce désaccord avec la rigueur budgétaire ne pouvant, selon vous, être le but de la politique du gouvernement, a motivé votre départ de celui-ci.

Notre Association, l'ASSETEC, salue votre action passée, mais, vous fait part retrospectivement de sa probation quant au contenu de l'article 9 du dernier décret que vous avez signé juste avant de quitter vos fonctions :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029390906&categorieLien=id>

En effet, cet article retire l'heure de laboratoire aux professeurs de technologie alors même que celle-ci est maintenue pour les professeurs des Sciences Physiques et Chimiques et des Sciences de la Vie et de la Terre.

Les professeurs de technologie travaillent avec le même professionnalisme que leurs collègues des SPC et des SVT, et comme eux, ils parent leurs cours et accueillent les élèves dans leurs Laboratoires équipés avec le même souci de performance ; de plus, nos Instructions Officielles nous enjoignent désormais de travailler ensemble voire de construire et de dispenser des cours en interdisciplinarité.

Il y aura donc à la rentrée 2015 deux types de Laboratoire de Sciences Expérimentales considérées différemment, et donc respectivement, deux types de professeurs de Sciences Expérimentales traitées différemment.

Cette situation est d'autant plus regrettable que notre Association avait écrit récemment au mois de juillet au Ministre et avait déjà informé vos collaborateurs du vif malcontentement à venir des professeurs de technologie si une telle disposition était prise.

Vos propos récents repris par les médias confirment votre désaccord avec la politique menée actuellement qui selon vous conduit à un « démantèlement de l'état » :

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/10/05/a-vieux-boucau-benoit-hamon-regrette-le-demanagement-de-l-etat_4500757_823448.html

Voir à un « immense désastre démocratique » :

Lettre ouverte À Benoit HAMON

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/ps/la-politique-de-francois-hollande-menace-la-republique-selon-benoit-hamon_1614120.html

Pourtant, alors que vous Â©tiez encore en responsabilitÃ©, vous avez bien dÃ©cidÃ© dâ€™appliquer une rÃ©elle mesure dâ€™austÃ©ritÃ©, et ce, uniquement pour les professeurs dâ€™une des trois disciplines de Sciences ExpÃ©rimentales.

Cela est manifestement contraire Ã vos convictions et au bilan de votre action au sein du MinistÃ“re de l'Education Nationale qui est toujours disponible sur votre site et fait mÃªme Ã©tat au premier rang dâ€™une hausse du budget :

<http://www.benoithamon.fr/2014/08/une-ecole-au-service-de-legalite-reelle-laction-de-benoit-hamon/>

Notre Association souhaiterait donc connaÃ®tre et comprendre les raisons qui vous ont amenÃ© Ã dÃ©cider du contenu final de cet article 9 contre lequel nous avons dÃ©posÃ© un recours auprÃ¨s du Conseil d'Etat :

<http://www.assetec.net/spip.php?article710>

Dans lâ€™attente et mÃªme l'espoir de vous lire, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agrÃ©er l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Bureau de l'ASSETEC